Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le 20 06 (202)

352L0

ID: 085-248500563-20230623-2023B_06_041-DE

Département : VENDEE Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2023B_06_041

DECISION DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois juin à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la **Mairie de Nieul-sur-J'Autise (Rives-d'Autise)**, sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond

EXCUSÉS :

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

SECRÉTAIRE DE SEANCE :

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais

OBJET: CENTRE MINIER DE FAYMOREAU: TARIFS BILLLETTERIE GROUPES ADULTES 2024

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur HENRIET.

Monsieur HENRIET présente la liste des tarifs billetterie groupes adultes et conditions d'accueil pour l'année 2024 du Centre Minier de Faymoreau.

Grille des tarifs billetterie groupes adultes pour l'année 2024 du Centre Minier de Faymoreau :

GROUPES			2024	2023
Adultes	Visite libre musée	adulte	6,00 €	
(Minimum 15 adultes)		adulte gratuit*	- €	
(minimilarii 15 dddiicos)		jeune accompagnant	- €	
		enfant accompagnant	- €	
VG : visite guidée	VG essentielle	adulte	1,50€	1,00 €
vG: visite guidee	village/vitraux	adulte gratuit*	- €	€
	J	jeune accompagnant	1,50 €	1,00 €
		enfant accompagnant	1,50 €	1,00 €
	VG intégrale	adulte	2,50 €	2,00 €
	village/vitraux	adulte gratuit*	- €	- €
	Village, viti aan	jeune accompagnant	2,50 €	2,00 €
		enfant accompagnant	2,50 €	2,00 €
	VG 100% mine village/vitraux/bassin	adulte 3,50 €	3,50 €	
	minier de Faymoreau	adulte gratuit*	- €	
	ismici de l'aymoreau	jeune accompagnant	3,50 €	
		enfant accompagnant	3,50 €	

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le 29106 (252)

ID: 085-248500563-20230623-2023B 06 041-DE

Café brioche	adulte	2,50 €
	jeune accompagnant	2,50 €
	enfant accompagnant	2,50 €
Annulation	J-15>J-8	1,50 €
	J-7>J-2	2,00 €
	<j-2< td=""><td>3,00 €</td></j-2<>	3,00 €

Conditions d'accueil

Le Centre Minier accueille les groupes adultes (à partir de 15 personnes payantes), du 10 février au 3 novembre 2024, tous les jours sur réservation.

Cas particuliers

>Accueil le 1er dimanche du mois (sauf juillet et août) et lors d'événements nationaux (Journées européennes du patrimoine, Fête de la science...) :

Les groupes ne peuvent être accueillis lors de ces journées de gratuité ou lors d'événements nationaux.

>En cas de groupe adultes inférieur à 15 personnes payantes le jour de la visite :

En dehors des horaires d'ouverture « grand public » : le groupe devra s'acquitter de sommes forfaitaires ;

- visite libre du musée : 15 x 7,50 € soit 112,50 €.
- visite « village/vitraux » avec audioguide (et non guidée) : 15 x 2,50 € soit 37,50 €.

<u>Pendant les horaires d'ouverture « grand public »</u>: l'agent d'accueil appliquera les tarifs individuels au groupe et la visite guidée « village/vitraux » sera remplacée par la visite avec audioguide.

Monsieur le Président demande l'accord du Bureau sur les tarifs billetterie groupes adultes et conditions d'accueil pour l'année 2024 présentés.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

 Approuve les tarifs billetterie groupes adultes pour l'année 2024 du Centre Minier de Faymoreau, tels que présentés ci-dessus.

> Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme. Fait à RIVES-D'AUTISE, le 23 juin 2023

Le Président,

Michel BOSSARD

COMPLEX CONTROL OF THE PROPERTY OF THE PROPERT

La secrétaire de séance,

Annie RINEAU